



BT INTEGRAL CONSULTING
Stratégie - Projets - Financements



CONFÉRENCE

Brazzaville, 28 octobre 2025

L'ESSOR DES MARCHÉS DE CRYPTOACTIFS INNOVATION MAJEURE OU DERNIER AVATAR DE LA FINANCE VIRTUELLE?

RAPPORT DE SYNTHÈSE



Conférencier
Gilles MORISSON

Modérateur
Professeur Hervé DIATA

Rapporteur
Aurélien Damase BOUITHY



CONFÉRENCE

Brazzaville, 28 octobre 2025

L'ESSOR DES MARCHÉS DE CRYPTOACTIFS INNOVATION MAJEURE OU DERNIER AVATAR DE LA FINANCE VIRTUELLE?

RAPPORT DE SYNTHÈSE

CONFERENCE

L'ESSOR DES MARCHES DE CRYPTOACTIFS INNOVATION MAJEURE OU DERNIER AVATAR DE LA FINANCE VIRTUELLE?

RAPPORT DE SYNTHESE

Date : 28 octobre 2025

Lieu : Salle de conférence du PEFACO HOTEL MAYA- MAYA

Organisateurs:

- **BT Integral Consulting (BTIC)**, cabinet spécialisé en Management stratégique des entreprises, Gestion de projets, Mobilisation de ressources financières et Formation professionnelle.

- **AS Conseil RH Management**, cabinet spécialisé en Management des organisations et des ressources humaines.

Conférencier:

M. Gilles MORISSON, Expert international en monnaie et finance, ancien directeur adjoint de la Banque de France.

Modérateur:

Professeur Hervé DIATA, Agrégé des facultés de sciences économiques, Doyen honoraire.

Rapporteur:

Aurélien Damase BOUITHY, MBA Banque et finance, option finance des marchés et de l'entreprise. Directeur de BTIC.

TABLE DES MATIÈRES

CONFERENCE	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
PREAMBULE	iv
PRESENTATION DU CONFERENCIER	iv
PRESENTATION DU MODERATEUR	iv
PRESENTATION DES ORGANISATEURS	v
DISCOURS INAUGURAL	vi
DISCOURS D'OUVERTURE DU SPONSOR PLATINUM	x
SYNTHESE DE LA CONFERENCE	1
Introduction	1
Le développement des crypto-actifs et leur fonctionnement	1
De la nature monétaire des crypto-actifs	2
Intégration des marchés de crypto-actifs à la sphère financière	3
Les risques associés à l'essor des crypto-actifs	3
Les réactions des banques centrales face à l'émergence des crypto-actifs	4
La situation en Afrique subsaharienne	4
Les crypto-actifs : une innovation de rupture ?	5
La montée en puissance des crypto-actifs : innovation majeure ou simple avatar de la finance virtuelle ?	6
Conclusion	6
DEBAT	7
CONCLUSION	10
SOURCES DOCUMENTAIRES	12
REMERCIEMENTS	15
PRESSBOOK	16
SOUVENIRS EN IMAGES	26

PREAMBULE

La conférence consacrée à **l'essor des marchés de cryptoactifs: innovation majeure ou dernier avatar de la finance virtuelle?**, s'est tenue à Brazzaville le 28 octobre 2025, à l'hôtel PEFACO HOTEL MAYA-MAYA.

Cet événement a réuni des chercheurs, des professionnels du secteur économique et financier ainsi que des universitaires et des étudiants, pour s'interroger sur le développement des marchés de cryptoactifs et leurs enjeux pour l'économie mondiale.

Monsieur Gilles MORISSON, expert international reconnu, a été l'invité principal, tandis que **le Professeur Hervé DIATA** a assuré le rôle de modérateur.

PRESENTATION DU CONFERENCIER

Gilles MORISSON est un expert de renom en monnaie, banque et finance en tant qu'ancien directeur adjoint en charge de la formation internationale à la Banque de France, ancien cambiste, ancien conseiller technique pour le **Fonds Monétaire International** et ancien chef de projet du programme bilingue du Master banque et finance du CESAG à **Dakar**, financé par la Banque de France, la BEAC, la BCEAO, l'Union Européenne, l'ACBF et le ministère français des affaires étrangères. Il est l'auteur de plusieurs publications dans le domaine de la banque et de la finance.

Gilles MORISSON a formé plusieurs générations de cadres dans des universités et centres de formation prestigieux et de renommée internationale, tels que: HEC, Dauphine, Paris VI, Paris XIII, Université de Conakry, CESAG, CERDI, IGPDE, AFD, ITB.

Il a animé plusieurs séminaires et conférences pour les banques centrales en Roumanie, Arménie, Azerbaïdjan, Algérie, Maroc, Tunisie, Guinée, République Démocratique du Congo, Madagascar, Russie, Vietnam, Cambodge, BCEAO, BEAC, COBAC, CB UMOA.

Gilles MORISSON est titulaire du Diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (DESCAE) et d'une Licence en Sciences Economiques de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

PRESENTATION DU MODERATEUR

Le Professeur Hervé DIATA est agrégé des facultés de sciences économiques, Docteur d'Etat ès Sciences Economiques de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble(France). Doyen honoraire et ancien Doyen de la faculté des sciences économiques de l'université Marien Ngouabi, qu'il a servie pendant de très nombreuses années, dont 17 en qualité de Doyen, en plus d'autres prestations au sein d'autres organisations internationales.

Le professeur Hervé DIATA est membre du conseil scientifique d'écoles supérieures de gestion et de management ainsi que de plusieurs revues. Il a formé plusieurs étudiants et a accompagné des enseignants ayant réussi le concours d'agrégation d'économie du CAMES. Il est l'auteur de plusieurs travaux de recherche académiques de grande qualité qui ont établi son aura et sa respectabilité auprès de ses pairs en Afrique et ailleurs.

PRESENTATION DES ORGANISATEURS

Aurélien Damase BOUITHY, MBA Banque et finance, option finance des marchés et de l'entreprise (CESAG), lauréat de la bourse d'excellence African Capacity Building Foundation (ACBF- 2004 - 2005). Maîtrise Economie de Gestion (UCAC).

Directeur du cabinet de stratégie **BT Integral Consulting (BTIC)**, ancien directeur central de banque et cadre supérieur dans le secteur des télécommunications.

Ancien stagiaire d'étude à la Banque de France (produits dérivés et gestion des réserves de change), auteur de plusieurs mémoires et réflexions sur la banque et la finance, l'économie, le financement des entreprises et le marketing des services.

Il est le Rapporteur de la conférence.

Adolphe MOUSSOUNDA, Agroéconomiste, DESS et 3ème cycle Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Agro Paris Tech. Chevalier de l'ordre du mérite congolais.

Expert en management des ressources humaines et des organisations, ancien directeur RH de banque, ancien directeur RH d'un cluster d'un groupe industriel international, ancien cadre supérieur RH dans les télécommunications.

DISCOURS INAUGURAL

Aurélien Damase BOUITHY

Chères participantes,
Chers participants,

BT Integral Consulting (BTIC) et **AS Conseil RH Management** vous saluent chaleureusement, en tenant compte de vos rangs et de vos titres.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude pour le temps que vous consacrez à honorer de votre présence cette conférence dont le sujet est:

«**L'essor des marchés de cryptoactifs: innovation majeure ou dernier avatar de la finance virtuelle ?**».

Cette rencontre sera suivie, demain, par un séminaire professionnel qui durera trois jours et se déroulera ici-même du 29 au 31 octobre. Il portera sur :

«**Les évolutions du cadre macro-monnaétaire et leurs enjeux pour le secteur bancaire**».

Nous avons l'honneur d'accueillir **Monsieur Gilles MORISSON**, expert de renom en monnaie, banque et finance, ancien directeur adjoint en charge de la formation internationale à la Banque de France (cf. présentation du conférencier supra).

Fort de plus de quarante ans d'expérience au sein des banques centrales et d'un parcours académique riche, **Gilles** est un fin connaisseur des arcanes du fonctionnement des institutions financières internationales et des marchés financiers.

Il y a dix mois, Gilles a accepté avec enthousiasme l'invitation des cabinets **BT Integral Consulting (BTIC)** et **AS CONSEIL RH Management** à donner une conférence sur des sujets d'une actualité brûlante, qui, à notre humble avis, ne manqueront pas de susciter notre vif intérêt.

Nous vous invitons à accueillir chaleureusement notre conférencier de classe internationale, **Gilles MORISSON**, par des applaudissements nourris.

S'agissant du modérateur de notre conférence, nous avons le privilège de bénéficier de la disponibilité du **Professeur Hervé DIATA**, agrégé des facultés de sciences économiques, Docteur d'Etat ès Sciences Economiques de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble (France). (Cf. présentation du modérateur, supra).

Sa présence témoigne de son soutien à notre initiative. Sa sagesse et son appréciation de la portée de notre projet nous encouragent à poursuivre nos efforts.

Nous vous invitons à applaudir avec ferveur cette éminente personnalité, **le Professeur Hervé DIATA**.

Nous saluons chaleureusement notre sponsor Platinum, **le bureau d'études EDAU**, ainsi que nos cinq autres partenaires qui ont accepté de nous accompagner à ces deux rendez-vous du donner et du recevoir. Il s'agit des entreprises : **L'Archer, Airtel Money, Le 242 Lounge Bar (242LB), Vival, Congo Travaux Group (CTG)**.

Merci d'applaudir ces merveilleux donateurs, sans lesquels ces événements n'auraient pas pu avoir lieu.

Gilles MORISSON parlera des cryptoactifs. En termes simples, les cryptoactifs sont des actifs numériques privés qui circulent de façon très sécurisée en utilisant la cryptographie, c'est-à-dire sous la forme cryptée (masquée), de telle sorte que l'accès à ce système informatique est impossible sans une clé. Les cryptoactifs s'appuient sur une technologie fondée sur des programmes informatiques très complexes appelés Blockchain (**chaînes de blocs**), qui sont comme un grand livre de comptes numérique où toutes les transactions sont enregistrées de manière transparente et sécurisée.

Un exemple de cryptoactifs est le Bitcoin ou l'Ethereum, qui sont des monnaies virtuelles privées utilisées pour les échanges et les investissements. Contrairement aux monnaies traditionnelles comme l'euro ou le dollar, qui sont émises par **les banques** et les banques centrales, les crypto-monnaies ne sont pas sous le contrôle de ces autorités monétaires. Cela signifie que les utilisateurs peuvent échanger des cryptoactifs directement entre eux, sans intermédiaire, ce qui peut rendre les transactions plus rapides et moins coûteuses.

Le cadre macroéconomique et monétaire mondial a connu des évolutions significatives depuis une quinzaine d'années. Ainsi, la question de l'adoption des cryptoactifs s'invite dans les discussions au sein de cercles de réflexion. De plus, la création de monnaies **digitales** de banques centrales (MDBC) ou de stablecoins adossés à des actifs réels comme les devises ou les bons du Trésor, est de plus en plus débattue.

L'adoption des cryptoactifs en Afrique centrale a suscité de nombreuses controverses, mais n'a pas encore fini de faire couler de l'encre. Il est donc essentiel d'initier un débat intellectuel, dépassionné, fondé sur des considérations objectives et des arguments étayés par des données économiques vérifiables.

Le choix de ce moment pour aborder ces questions au Congo-Brazzaville est en adéquation avec ces enjeux.

Gilles a accepté de se prêter à cet exercice délicat de questionnement sur le thème des cryptoactifs, sous la modération du **Professeur Hervé DIATA**.

Nous nous interrogerons sur l'avenir de ces monnaies virtuelles privées, affranchies du contrôle des banques centrales, qui ne sont ni des billets de banque, ni des pièces de monnaie. Nous chercherons également à répondre aux interrogations suivantes :

- ces monnaies numériques vont-elles façonner de nouveaux comportements économiques ?
- vont-elles conduire à la création de nouveaux moyens de transfert internationaux ?
- quelle réglementation, à l'exemple du «Genius Act» américain ou du «MECA» européen, pourrait encadrer cette finance décentralisée en Afrique ?
- assistons-nous à l'émergence d'un nouveau système financier international ?
- les cryptoactifs offrent-ils de sérieuses opportunités d'investissement aux acteurs économiques ?
- représentent-ils une menace pour nos économies ? Autrement dit, y a-t-il un risque de crise financière internationale que ces cryptoactifs pourraient faire peser sur l'économie mondiale en raison d'une bulle financière qu'ils créeraient ?
- enfin, quels coûts pour les banques, dans l'éventualité où les clients seraient amenés à préférer ces instruments aux dépôts classiques ?

Nous rappelons qu'en initiant ces rencontres, nous souhaitons contribuer au rayonnement intellectuel de notre pays en créant un espace de dialogue constructif et apolitique, centré sur des analyses économiques et des propositions concrètes.

Sur ces mots, **BTIC** et **AS CONSEIL RH Management** vous remercient infiniment de votre attention et sollicitent votre indulgence pour permettre au sponsor Platinum de prononcer son mot de circonstance. Ensuite, ce sera au **Professeur Hervé DIATA** de commencer sa modération.




BT INTEGRAL CONSULTING

Nos métiers :

- ✓ Management Stratégique
- ✓ Gestion de Projets
- ✓ Mobilisation des Ressources Financières
- ✓ Formations Professionnelles

BTIC, des solutions stratégiques sur mesure.

 +242 05 512 25 65 / 06 898 86 89

 btintegralconsulting@gmail.com

 btintegralconsulting.com



DISCOURS D'OUVERTURE DU SPONSOR PLATINIUM

Bureau d'études EDAU Congo SCP

Chers organisateurs,
Chers conférenciers,
Chers partenaires,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs, en vos rangs, grades et toutes préséances respectées !

C'est avec un immense honneur et une grande fierté que le **Bureau d'Études EDAU Congo SCP** prend la parole aujourd'hui, en qualité de Sponsor Platiniium de cette conférence majeure, consacrée à l'essor des marchés de cryptoactifs.

L'Associé Gérant de notre Bureau d'Etudes aurait bien voulu être là, mais il s'excuse pour ce désagrément ! Il participe au Premier Salon de l'Architecture et des Matériaux (ARCHIMAT) qui se tient à Niamey, du 29 Octobre au 2 Novembre 2025 où il va animer le Panel 5 sur : « **Numérisation et Innovation Technologique dans le BTP: tirer parti des outils numériques pour transformer le secteur du BTP** ».

Mesdames et Messieurs, permettez-moi, avant tous propos, de saluer la vision éclairée des organisateurs, qui ont su réunir ici des esprits innovants, des acteurs économiques, des experts et des décideurs publics, autour d'un sujet à la fois complexe, stimulant et porteur d'avenir.

Depuis sa création en 2008, le 7 Octobre, soit 17 ans de marche, **EDAU Congo SCP** œuvre avec passion et rigueur dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie, de l'urbanisme et du développement local. **Certifié ISO 9001, 14001, et 45001**, notre Bureau d'Etudes, au - delà des plans, des bâtiments et des chantiers, a pour mission profonde de construire le progrès, de façonner la modernité et d'anticiper les besoins du futur. A titre de rappel, Octobre est le mois de l'Architecture et de l'Habitat, où nous commémorons notre existence.

Mesdames et Messieurs, le futur se dessine aujourd'hui à travers les nouvelles technologies, la blockchain, les cryptoactifs et plus largement, l'économie numérique. À Brazzaville, en ce 28 octobre 2025, c'est avec un grand enthousiasme et une profonde conscience des responsabilités qui nous incombent que je m'adresse à vous, en tant que Responsable des Etudes du Bureau d'études multi-disciplinaires couvrant le design, l'architecture, l'ingénierie, le BTP, l'expertise immobilière à la valeur vénale et l'urbanisme. Nous nous réunissons aujourd'hui à l'aube d'une transformation majeure du paysage financier et économique, où les cryptoactifs et les technologies associées redessinent les façons dont nous concevons, finançons et gérons nos villes et nos infrastructures.

Toutefois, permettez – moi de rappeler rapidement le cadre dans lequel nous évoluons. À l'échelle mondiale comme sur notre continent, les cryptoactifs, les registres distribués et les contrats intelligents proposent des mécanismes de transparence, de liquidité et de participation qui peuvent transformer la manière dont les projets urbains se conçoivent, se financent et se réalisent. Pour notre bureau, qui porte l'enjeu complexe de la conception, de l'ingénierie et de l'évaluation immobilière, ces technologies ne constituent pas une fin en soi mais un nouvel ensemble d'outils susceptibles d'améliorer la performance, la durabilité et l'inclusion.

Dans notre approche multidisciplinaire, nous voyons les cryptoactifs comme des leviers potentiels pour plusieurs dimensions clés de l'urbanisme et du développement en Bâtiment et Travaux Publics :

1- Financement des projets urbains et financement participatif. La **tokenisation** d'actifs immobiliers ou d'infrastructures peut faciliter l'accès au financement, y compris pour des projets de logements sociaux, d'aménagement urbain ou d'espaces publics. Les parts fractionnées permettent à des épargnants locaux et régionaux de participer autrement que par de grands bailleurs, tout en ouvrant des voies de financement plus inclusives et plus souples. Les mécanismes de paiement basés sur des **contrats intelligents** peuvent aussi fluidifier les paiements d'avancement des travaux et les flux de recettes locatives futures.

2- Traçabilité, valeur et gouvernance des actifs. L'association du **BIM (Building Information Modeling)** et de la blockchain peut offrir une traçabilité fiable de l'évolution des projets, des coûts, des modifications et des pièces justificatives. Cela renforce la confiance des parties prenantes — maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bailleurs de fonds (les institutions, les Banques, etc.), investisseurs et autorités locales — et peut aussi faciliter les audits et les arbitrages en cas de litiges.

3- Valorisation et gestion des actifs à valeur vénale. L'immobilier n'est pas qu'un actif physique; c'est aussi un actif financier dont la valeur évolue avec la performance du bâtiment, son usage et son environnement. Les cryptoactifs et les tokens associés peuvent, dans certains cadres, permettre une meilleure représentation de la valeur, une meilleure liquidité et une gestion plus dynamique des portefeuilles immobiliers, tout en exigeant des standards de valorisation rigoureux et des garanties de robustesse des données.

4- Urbanisme, résilience et durabilité. Les outils numériques et les technologies liées à la blockchain peuvent soutenir des approches de planification plus participatives et transparentes. Par exemple, des « **smart contrats** » peuvent être utilisés pour encadrer les obligations en matière de performance énergétique, de gestion des déchets ou d'infrastructures vertes, avec des mécanismes d'incitation et de contrôle automatisés. Les tokens environnementaux et les mécanismes de financement vert peuvent aussi aider à aligner les coûts et les bénéfices climatiques des projets urbains.

5- Inclusion et équité territoriale. En donnant des possibilités d'investissement plus accessibles, les cryptoactifs peuvent contribuer à financer la régénération des quartiers mal desservis, tout en offrant des opportunités de propriété et d'utilisation foncière à des segments de la population qui en ont le moins. Cela suppose toutefois des cadres de protection des consommateurs, de littératie financière et de gouvernance solide. Cependant, ces opportunités s'accompagnent de défis que nous devons aborder avec lucidité et responsabilité:

- Cadre réglementaire et sécurité. Il nous faut un cadre clair, proportionné et adaptable qui permette l'expérimentation responsable — y compris des environnements de type **sandbox** — tout en protégeant les épargnants, les usagers et la stabilité financière. La cybersécurité, la garde sécurisée des actifs et la gestion des risques opérationnels doivent être au cœur de toute démarche.
- Gouvernance et intégrité des données. La transparence ne doit pas être une étiquette trompeuse ; elle doit s'appuyer sur des données fiables, vérifiables et interopérables entre les systèmes BIM, les registres fonciers et les plateformes de financement numérique.
- Inclusion réelle et littéraire. Avant tout, nous devons nous assurer que ces outils servent réellement l'accès au logement, à la mobilité et à la revitalisation urbaine, sans creuser les inégalités ni exposer les habitants à des risques non maîtrisés. L'éducation financière et numérique est une condition sine qua non.

- Cohérence avec le cadre urbanistique et les usages du territoire. L'innovation ne peut pas se substituer à une planification raisonnée et à des contrôles d'usage du sol, mais elle peut les enrichir et les rendre plus participatives et efficaces.

Mesdames, Messieurs, Distingués Invités,

Les cryptoactifs ne sont pas une mode. Ils incarnent un changement de paradigme dans notre rapport à la valeur, à la confiance et à la transparence. Il nous revient, ici et maintenant, de comprendre, d'anticiper et d'intégrer cette révolution dans nos pratiques conceptuelles, économiques, techniques et institutionnelles. Que cette conférence soit le point de départ d'une dynamique constructive, au service d'un Congo innovant, résilient et tourné vers l'avenir.

Vive l'innovation ! Vive le Congo ! Et vive la coopération africaine dans l'économie numérique!
Je vous remercie !

SYNTHESE DE LA CONFERENCE

Le Professeur Hervé DIATA, modérateur, a ouvert la conférence en soulignant l'importance du sujet et l'intérêt de comprendre les défis économiques actuels. Il a également encouragé le public à poser des questions à la fin de la présentation.

Les lignes qui suivent font l'économie de la présentation faite par le conférencier. Les lecteurs désireux de lire tous les enseignements dispensés par ce dernier sur le sujet, peuvent retrouver cet exposé sur le site : www.btintegralconsulting.com, rubrique "Le coin pédagogique".

Introduction

Pour le conférencier, les marchés financiers ont une longue histoire de lancement de nouveaux produits, dont certains se sont avérés risqués et ont mené à des crises spéculatives, comme celle des tulipes noires en Hollande (1637), la bulle des mers du sud (1720), la crise financière de 1929, la bulle internet (2000) et la crise financière internationale (subprimes, 2008).

Après avoir retracé l'émergence récente des crypto-actifs et ce qu'il advenait de leur fulgurante évolution, le conférencier s'est posé la question de savoir si l'essor des crypto-actifs représentait une véritable innovation financière ou s'il s'agissait simplement d'une nouvelle forme de finance virtuelle, dont le produit va donner lieu à l'éclatement de la bulle qu'elle aura artificiellement créée.

Il s'est interrogé sur la notion de destruction créatrice, théorisée par Joseph Schumpeter, et s'est demandé si ces actifs constituaient une innovation de rupture ou une bulle financière sans fondement réel. La relation entre la finance et la sphère réelle est également examinée, ainsi que l'impact potentiel sur le continent africain.

Pour répondre à ces questions, le conférencier a abordé sept points clés, incluant le développement des marchés de crypto-actifs, le caractère monétaire ou non des crypto-actifs, leur intégration à la finance traditionnelle, les risques qui leur sont associés, les réactions des banques centrales, la situation spécifique de l'Afrique Subsaharienne, et le caractère novateur et disruptif de l'essor des crypto-actifs.

Le développement des crypto-actifs et leur fonctionnement

Comme l'a rappelé le conférencier, le premier objectif poursuivi par leurs concepteurs était de générer une nouvelle classe d'actifs, qui soient digitaux et de nature cryptographique, et de mettre en place des systèmes d'échange de ces actifs qui marquent une rupture avec les systèmes centralisés existants et qui soient décentralisés, autonomes, anonymes, inclusifs et fondés sur les mathématiques et la cryptographie.

Le second objectif poursuivi par leurs concepteurs était d'en faire des monnaies privées qui soient apatrides et logées dans des systèmes informatiques très sophistiqués et sécurisés, d'où leur appellation de crypto-monnaies.

Cette résurgence des monnaies privées décentralisées vise à contrecarrer le monopole légal des monnaies publiques centralisées, dont certains agents économiques veulent s'affranchir des contraintes techniques et réglementaires qu'elles imposent et des menaces sur la liberté des individus qu'elles font peser. C'est notamment le cas des libertariens américains, dont l'un des représentants le plus emblématique est Elon Musk.

Pour le conférencier, il convient de distinguer deux grandes catégories de crypto-actifs : les crypto-actifs simples, qui permettent des transactions décentralisées et anonymes sans intermédiaire, et les crypto-actifs indexés, ou stablecoins, dont la valeur est indexée sur celle d'un autre actif et dont la valeur nominale est donc constante par rapport à celle de l'actif d'ancrage.

Les crypto-actifs simples, tels que Bitcoin, l'Ethereum et le XRP, fonctionnent sur un registre partagé (Blockchain) qui assure la traçabilité et la sécurité des transactions. Les mineurs (ou les participants) vérifient et ajoutent des blocs à cette chaîne, garantissant ainsi la fiabilité du système.

Les stablecoins, apparus depuis 2014, se divisent en deux types : les stablecoins centralisés, émis par une entité unique, et les stablecoins décentralisés, qui fonctionnent directement sur une blockchain. Ces stablecoins émis doivent être adossés à une quantité équivalente de l'actif d'ancrage, dont le placement ou le rapport doit permettre de couvrir les frais d'exploitation et la marge.

Pour le conférencier, de nombreuses études montrent que le taux de détention des crypto-actifs est influencé par plusieurs facteurs et notamment par le taux d'inflation, le niveau de corruption, le degré d'inclusion bancaire et l'attrait pour le risque.

De la nature monétaire des crypto-actifs

Depuis Aristote, la monnaie est considérée comme devant remplir trois fonctions : mesure des valeurs, intermédiaire des échanges et réserve de valeur. Certains soutiennent que les crypto-monnaies répondent à ces critères, car elles peuvent exprimer des prix, faciliter des transactions et transférer du pouvoir d'achat dans le temps.

Cependant, les banquiers centraux contestent cette analyse, arguant que les crypto-monnaies n'ont pas cours légal, ne sont pas reconnues par le FMI comme devise et souffrent d'une volatilité excessive, ce qui les rend inadaptées comme instruments de mesure ou de réserve de valeur. Contrairement aux monnaies émises par les banques centrales, dont l'offre est ajustée selon les besoins économiques, l'offre de crypto-monnaies est exogène et déterminée ex ante par leurs producteurs, comme le Bitcoin, dont l'offre est limitée à 21 millions d'unités en 2014.

La Banque Centrale Européenne et la Banque de France les considèrent comme des crypto-commodités pouvant servir de monnaie, mais qui sont principalement utilisées pour la diversification des portefeuilles et la spéculation. Eneé Bussac les compare à de l'«or numérique», notant des similitudes entre le Bitcoin et l'or, notamment leur nature limitée et leur difficulté d'extraction. Le Bitcoin est fongible, décentralisé et déflationniste, mais il n'a pas de valeur intrinsèque et dépend d'une infrastructure informatique, contrairement à l'or qui a des applications physiques.

Bien que les crypto-monnaies ne soient pas légalement reconnues comme des actifs monétaires, elles jouent un rôle similaire dans les transactions et ont acquis un statut monétaire international. Enfin, le terme «crypto-monnaie» est jugé inapproprié ; il serait plus juste de parler de «crypto-actifs à caractère monétaire».

Les stablecoins, adossés à des devises ou à de l'or, peuvent être considérés comme de véritables crypto-monnaies, car leur circulation est déterminée par la demande du marché.

En résumé, bien que les crypto-actifs présentent des caractéristiques intéressantes, leur statut en tant que monnaie est contesté, et leur utilisation reste principalement spéculative.

Intégration des marchés de crypto-actifs à la sphère financière

Les crypto-actifs, initialement perçus comme une alternative au système monétaire traditionnel, cherchent désormais à s'intégrer dans la sphère financière classique. Cette évolution est soutenue par plusieurs facteurs clés tels que leur adoption par des investisseurs institutionnels majeurs comme Black Rock et Fidelity, qui commencent à intégrer les crypto-actifs dans leurs portefeuilles, renforçant leur légitimité.

Les grandes banques, qui étaient initialement réticentes, proposent désormais des produits liés aux crypto-actifs et émettent des crypto-monnaies indexées. De même, la multiplication des plateformes d'échange facilite l'achat et la vente de crypto-actifs, rendant ces derniers plus accessibles.

Par ailleurs, d'autres facteurs soutiennent l'intégration des crypto-actifs à la sphère financière traditionnelle, notamment l'existence des marchés à terme, comme le Chicago Mercantile Exchange, qui offrent des contrats standardisés sur des crypto-actifs tels que le Bitcoin et l'Ethereum. Ces contrats permettent aux investisseurs de se couvrir contre la volatilité de l'actif sous-jacent ou de spéculer sans détenir l'actif sous-jacent.

De nouvelles entités émergent pour rendre les crypto-actifs plus accessibles au grand public. Il faut souligner également le soutien politique dont bénéficient ces actifs, notamment de la part de l'administration Trump, qui vise à positionner les États-Unis comme un leader dans le domaine des crypto-monnaies, illustré par le vote du « GENIUS ACT » en juillet 2025.

L'émergence de nouvelles applications financières continue d'enrichir l'écosystème des crypto-actifs, tout comme le rôle des banques internationales en émettant des Global Stablecoins (GSC) pour faciliter les transferts transfrontaliers. Par exemple, J.P. Morgan a lancé le JPM Coin, permettant des transferts rapides et à moindre coût, tout en contournant le réseau SWIFT.

L'intégration des crypto-actifs dans le système financier traditionnel est en pleine expansion, portée par l'adoption institutionnelle, l'engagement des banques, et le soutien politique. Les innovations financières et l'émergence de nouvelles institutions rendent ces actifs de plus en plus accessibles, tout en offrant des solutions pour gérer la volatilité inhérente à ce marché.

Les risques associés à l'essor des crypto-actifs

Le conférencier a ensuite examiné les risques liés au développement des crypto-actifs et les a classés en quatre catégories : économiques, monétaires, financiers et écologiques.

Risques économiques : l'essor des crypto-actifs nécessite des ressources importantes qui pourraient être mieux utilisées ailleurs. Les crypto-actifs simples, étant virtuels, n'apportent pas de valeur économique fondamentale, contrairement aux stablecoins qui sont adossés à des actifs tangibles.

Risques monétaires : la multiplication des émetteurs de crypto-monnaies crée une concurrence qui peut affecter la stabilité des devises, notamment celle du dollar. Bien que les crypto-actifs cherchent à défier le monopole des États sur la monnaie, ils mènent à un oligopole privé.

Le conférencier a mentionné également des risques liés à l'utilisation criminelle des crypto-actifs, bien que cela représente une petite fraction des transactions (0,4% contre 4-5% pour les monnaies légales). De plus, des événements comme la faillite de la plateforme FTX en 2022 illustrent les dangers financiers liés à la complexité et à la défaillance des émetteurs.

Les réactions des banques centrales face à l'émergence des crypto-actifs

Pour **Gilles MORISSON**, les réactions des banques centrales face à l'émergence des crypto-actifs est d'ordre prudentiel et d'ordre monétaire.

Réactions prudentielles :

Les banques centrales renforcent les réglementations pour encadrer les activités liées aux crypto-actifs. Cela inclut la définition du statut juridique des prestataires d'actifs numériques et le contrôle des plateformes d'échange entre monnaies légales et crypto-actifs, afin de prévenir les risques associés.

Réactions monétaires :

Un nombre croissant de banques centrales envisagent d'émettre des Monnaies Digitales de Banques Centrales (MDBC ou CBDC), qui peuvent être classées en deux types:

1. MDBC de gros : destinée aux intermédiaires financiers.
2. MDBC de détail: accessible au grand public pour les transactions quotidiennes.

Aux États-Unis, un décret encourage le développement des stablecoins privés tout en interdisant la création d'une MDBC. La MDBC de détail, émise par une banque centrale, offre une alternative numérique à la monnaie fiduciaire, garantissant anonymat et sécurité, et ne nécessitant pas de compte bancaire.

Des initiatives concrètes incluent la Banque de Suède, qui propose une alternative numérique au billet de banque, et la Chine, qui a lancé l'e-yuan tout en interdisant le bitcoin. La Banque Centrale Européenne prévoit également un e-euro d'ici 2027. La MDBC de détail pourrait prendre la forme d'une simple monnaie électronique ou d'une monnaie utilisant la blockchain et des smart contracts, remplaçant ainsi la monnaie fiduciaire traditionnelle.

Les banques centrales adoptent une approche proactive face aux crypto-actifs, cherchant à encadrer ce secteur tout en explorant les avantages des monnaies numériques.

Les banques commerciales expriment des réserves quant à l'émission d'une monnaie digitale de détail par la BCE, la jugeant redondante par rapport à l'euro numérique déjà en circulation. Elles estiment que le projet pourrait être moins efficace et plus coûteux. Les banquiers soulignent également des préoccupations concernant l'e-yuan qui ne se développe pas, la menace des stablecoins en USD, et les risques d'un transfert massif de dépôts vers l'euro numérique en cas de crise bancaire.

La monnaie digitale de gros (MDBC) est présentée comme une solution interbancaire, émise par la Banque Centrale, permettant des échanges en temps réel grâce à la technologie blockchain.

La situation en Afrique subsaharienne

De nombreux pays d'Afrique subsaharienne favorisent le développement de canaux de transfert d'argent, comme le Mobile Banking, pour inclure les populations non bancarisées. En octobre 2025, la BCEAO a lancé un e-CFA, une monnaie électronique légale, et une plateforme d'interopérabilité pour faciliter les transferts entre différents acteurs financiers. Ce système est conçu pour être simple, accessible, économique et sécurisé.

D'autres banques centrales, comme celle du Nigéria, ont également développé leur propre e-monnaie, bien que l'attrait de l'e-naira soit limité en raison de l'inflation et de la dépréciation nominale du Naira. Certains pays, comme la République Centrafricaine, ont même adopté le Bitcoin comme seconde monnaie légale. Mais ce projet s'est heurté au refus de l'autorité monétaire (BEAC) et du FMI.

Le conférencier s'est concentré sur le continent africain et les implications de la **«tokenisation» des ressources naturelles**. En 2024, les autorités centrafricaines ont décidé de tokeniser ces ressources, une démarche comparable aux assignats de la Révolution Française, mais qui comporte des risques similaires de dépréciation.

Le Venezuela a également tenté d'émettre des stablecoins adossés à ses richesses naturelles, mais a dû les interdire en 2024 en raison de malversations financières.

La «Bitcoinisation» d'une économie peut résulter d'un choix des agents économiques ou des autorités monétaires. Par exemple, le Salvador a adopté le Bitcoin comme seconde devise nationale en 2021, mais a dû revenir sur cette décision pour obtenir un prêt du FMI, car cela contrevenait aux statuts de ce dernier.

La mise en œuvre de la Bitcoinisation est techniquement complexe et moins efficace que la dollarisation. Une alternative pourrait être l'ancrage de la monnaie nationale à un stablecoin, offrant une solution potentielle pour les pays cherchant à moderniser leur système monétaire.

Les crypto-actifs : une innovation de rupture ?

Le conférencier a abordé le développement rapide des crypto-actifs qui, grâce aux avancées technologiques et à l'évolution réglementaire, transforment le paysage macro-monnaire et macro-financier. Ces actifs, bien que virtuels, sont considérés comme une véritable innovation financière et font désormais partie intégrante des marchés financiers mondiaux, créant un écosystème dynamique avec de nouveaux produits et emplois.

Les innovations technologiques associées aux crypto-actifs rendent le système financier plus compétitif et efficace, offrant de nouvelles applications comme la banque correspondante (correspondant banking) et la tokenisation. Cependant, la question se pose de savoir si ces innovations représentent une destruction créatrice ou une rupture significative dans le domaine financier.

La distinction entre utilité économique et utilité sociale est également explorée par le conférencier. Les économistes soulignent que la valeur économique d'un bien dépend de son utilité, mais cette utilité peut ne pas se traduire en bénéfice social. Les crypto-actifs, bien qu'économiquement utiles, pourraient être jugés nuisibles sur le plan social, car leur écosystème fonctionne souvent de manière autonome, sans lien avec des valeurs réelles.

Les crypto-actifs sont critiqués pour leur tendance à favoriser la spéculation et à créer des actifs virtuels sans contrepartie réelle. Leur imbrication croissante avec le système financier traditionnel soulève des inquiétudes quant à la possibilité d'une crise systémique, similaire à celle des subprimes en 2008. Le conférencier conclut en soulignant que, bien que les crypto-actifs puissent offrir des opportunités, ils comportent également des risques significatifs pour la stabilité économique.

La montée en puissance des crypto-actifs : innovation majeure ou simple avatar de la finance virtuelle ?

L'orateur de la conférence a traité la question de l'essor des marchés de crypto-actifs, en se demandant s'il s'agit d'une véritable innovation financière ou simplement d'un avatar de la finance virtuelle. Il souligne l'évolution récente de la bulle spéculative autour du Bitcoin, avec des fluctuations significatives de sa valeur et de sa capitalisation.

Les crypto-actifs reposent sur une philosophie utilitariste qui valorise la liberté individuelle, mais cela soulève des interrogations sur leur impact sur le pouvoir monétaire des États. Les concepteurs de ces actifs semblent vouloir remplacer un monopole monétaire public, issu d'un choix démocratique, par un oligopole privé, au service de leurs propres intérêts.

Le système virtuel des crypto-actifs est dépendant du système réel, qui lui sert d'ancrage. Philippe Aghion, lauréat du prix de la Banque de Suède, affirme que les crypto-actifs ne représentent pas l'avenir de la monnaie. Il insiste sur le fait que la monnaie est un instrument du contrat social, nécessitant la confiance que seule une autorité légitime peut incarner.

L'exemple de Mario Draghi (ancien président de la BCE), dit le conférencier, qui a stabilisé les marchés en 2012, illustre l'importance d'une autorité monétaire crédible. Le professeur Aghion met en garde contre le développement des crypto-actifs, soulignant leur nature non régulée et leur volatilité, qui les rendent dangereux pour l'économie globale. Il conclut en affirmant que l'innovation doit être évaluée à l'aune de ses effets concrets et de sa contribution à la stabilité économique et sociale.

Conclusion

L'exposé du conférencier s'est terminé par une invitation au débat par le modérateur, laissant la place à des échanges sur ces questions cruciales.

DEBAT

QUESTIONS DES PARTICIPANTS ET REPONSES DU CONFERENCIER

Après la présentation, **le Professeur Hervé DIATA** a fait une synthèse de l'exposé du conférencier et a ouvert le débat en invitant le public à participer.

Plusieurs intervenants ont soulevé des points intéressants, notamment l'apport des cryptoactifs dans le développement économique du continent africain, la sécurité qui entoure les opérations faites en cryptoactifs qui jusqu'à ce jour n'ont globalement pas connu de défaut, selon le conférencier.

Question 1 : Les cryptoactifs peuvent-ils servir de base à une zone d'échange africaine ?

Pour les banquiers centraux, les cryptoactifs ne sont pas des monnaies au sens strict, mais des crypto-commodités pouvant accessoirement servir de monnaie. L'extrême volatilité de leurs cours contre les principales devises convertibles ne leur permet pas de remplir les trois fonctions de la monnaie : instrument de mesure des valeurs, intermédiaire des échanges et instrument de réserve de valeur.

Un *stablecoin* adossé à des devises africaines convertibles et stables, voire à de l'or monétaire, pourrait servir de monnaie africaine utilisable dans les échanges intra africains. Encore faudrait-il qu'un émetteur supranational crédible voit le jour et soit habilité à garantir son émission et son adossement aux actifs retenus et à même de superviser le fonctionnement du système. Il faudrait de surcroît que les pays concernés acceptent que leurs devises convertibles deviennent de droit des monnaies de réserve.

Question 2 : Dans le domaine financier, c'est l'écosystème des Etats-Unis qui domine. L'Asie se met au niveau, l'Europe réglemente et l'Afrique subit. Dans ce contexte, les Francs CFA ne sont-ils pas un frein au développement de cet écosystème par leur recherche de la stabilité ?

Cette assertion est assez juste sur le fond, mais je ne pense pas néanmoins que l'Afrique ne fait que subir. Elle s'est avérée capable d'innover et de développer, dès le milieu des années 2000, des moyens de transfert électronique d'argent, via le *Mobile Banking* et le *Mobile Money*, ne nécessitant pas la détention d'un compte bancaire et favorisant l'inclusion financière et ce bien avant l'Europe par exemple.

Depuis le 01/10/2025, la BCEAO émet un e-CFA, qui est une Monnaie Digitale de Banque Centrale de détail, c'est-à-dire destinée à tous les agents économiques qu'ils disposent ou non d'un compte bancaire. Il s'agit d'un billet de banque électronique. Elle a également mis en service à la même date une plateforme d'interopérabilité qui permet aux monnaies électroniques émises par les différents opérateurs de la Zone UEMOA de s'échanger entre elles.

La BCE n'envisage d'émettre un e-euro qu'en 2027 et il n'existe pas encore en Europe de plateforme d'interopérabilité pour les transferts en monnaie électronique.

La stabilité monétaire est un bien collectif et sa recherche n'est en rien un frein au développement d'un écosystème financier intégrant de nouveaux produits tels que les cryptoactifs simples ou indexés. Encore faut-il que ces cryptoactifs ne constituent pas une nouvelle classe d'actifs ne servant qu'à la spéculation et n'ayant aucun fondement économique réel comme le Bitcoin ou l'Etherum par exemple.

Question 3 : Une monnaie africaine pour développer les échanges n'est-elle pas souhaitable ?

La création d'une monnaie africaine pour faciliter les échanges intra-africains, telle qu'elle a été imaginée jusqu'à présent, est, à ce stade, non pertinente.

Le principal frein aux échanges intra-africains est d'abord et avant tout l'absence d'infrastructures routières, ferroviaires et aériennes performantes reliant les pays entre eux et faisant communiquer les marchés.

Cette indigence des moyens de communication se constate également au niveau de chaque pays.

Comme le soulignait déjà Adam Smith en 1776 dans son « Enquête sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations », le développement de la production et des échanges repose sur les moyens de communication.

Lorsque cette condition est remplie, disposer d'une monnaie véhicule commune pour régler les échanges ne peut que rendre ces derniers plus faciles.

Question 4 : Peut-on acheter et vendre du Bitcoin et des cryptoactifs de manière sécurisée ?

Il est possible d'acheter et de vendre des cryptoactifs de manière sécurisée sur des plates-formes dédiées, à condition de ne pas conserver en permanence sur ces dernières des avoirs en compte (devises, cryptoactifs), sauf à faire du trading 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 (24/7).

Un risque de contrepartie existe néanmoins, comme en témoigne la faillite frauduleuse de la plateforme FTX en 2022.

Question 5 : Quels pourraient être les apports de l'IA aux cryptoactifs ?

Selon certains professionnels de la finance décentralisée, « La combinaison de la chaîne des blocs et de l'intelligence artificielle revient à essayer de mélanger l'huile et l'eau »

(A. Cronje cité par Céline et Nadia Antonin – Cryptoactifs : une menace pour l'ordre monétaire et financier international – Economica – 2025)

Ces deux technologies sont très différentes en termes de progrès sous-jacents. Elles ne sont pas complémentaires, à ce stade, et donc, difficile à combiner.

Question 6 : Un encadrement des acteurs qui proposent des cryptoactifs n'est-elle pas nécessaire ?

Un encadrement juridique des acteurs qui proposent des cryptoactifs ou l'accès à ces derniers doit évidemment être mis en place étant donné les nombreux risques qu'ils font courir aux investisseurs.

Il faut réglementer, sans toutefois l'étouffer, l'activité des acteurs, en leur conférant un statut juridique et des règles de fonctionnement ; Il faut également réglementer les interfaces entre la sphère financière traditionnelle et la sphère financière virtuelle (plateformes d'échange).

Est-il pour autant souhaitable économiquement et socialement de laisser se développer des cryptoactifs sans fondement réel et purement spéculatifs ? Innover pour innover n'est pas un but en soi.

Question 7 : Les Libertariens ne cherchent-ils pas à provoquer une crise du système financier traditionnel pour le faire éclater ?

A l'origine, l'objectif premier des Libertariens est bien de s'affranchir des règles de fonctionnement de la finance traditionnelle en offrant une nouvelle classe d'actifs de nature virtuelle et échangeable de façon décentralisée, en rupture avec les systèmes centralisés existants.

Leur second objectif est d'émettre des monnaies privées décentralisées, apatrides et logées dans des systèmes informatiques sophistiqués et sécurisés, qui soient destinées à concurrencer, voire à remplacer, les monnaies légales émises par des monopoles publics et jugées attentatoires aux libertés individuelles.

Très vite cependant, l'industrie des cryptoactifs n'a eu de cesse de se faire reconnaître et acceptée par la finance traditionnelle qui, de son côté, a vu tout le parti qu'elle pouvait tirer en l'intégrant comme source nouvelle de profit grâce à la création de produits financiers adossés à ces actifs, comme les *ETF*, les *ETN* et les produits dérivés, et en utilisant les nouvelles technologies développées à cette occasion, comme la blockchain et les contrats intelligents.

La finance virtuelle n'a de sens que si elle est ancrée à la finance traditionnelle, qu'elle ne peut pas remplacer, et que si le passage de l'une à l'autre est possible.

Cependant, du fait de l'imbrication croissante de la finance réelle et de la finance virtuelle, l'explosion de la bulle financière actuelle sur les cryptoactifs et notamment celle sur le Bitcoin, qui est la plus importante, pourrait entraîner une crise systémique du type de celle des subprimes.

CONCLUSION

La conférence s'est conclue par un résumé des points clés abordés par le conférencier et une synthèse des réponses aux questions des participants, faits par **le Professeur Hervé DIATA**. Il a remercié le conférencier pour son intervention éclairante et a encouragé les participants à continuer la réflexion sur ces enjeux cruciaux.

BTIC et **AS Conseil RH Management** ont tenu à remercier **Gilles MORISSON** pour sa précieuse contribution, ainsi que **le Professeur Hervé DIATA** pour sa modération efficace.

Les organisateurs ont remercié encore les merveilleux et généreux sponsors pour leur soutien financier et matériel dans la réalisation de cette rencontre.

Un grand merci a également été adressé à tous les participants pour leur engagement et leurs questions pertinentes. Il leur a été encore une fois rappelé la disponibilité de l'exposé du conférencier à la demande et sur le site : www.btintegralconsulting.com.



Notre seul objectif : construire votre satisfaction

NOS SERVICES

- ✔ Structure béton armé
(Bâtiments et Ponts)
- ✔ Maçonnerie
- ✔ Second œuvre
- ✔ Forages



📍 08 Rue des armateurs | 🌐 www.ctg.cg | 📞 +242 06 431 80 80
Mpila - Brazzaville

SOURCES DOCUMENTAIRES

Nous invitons les lecteurs intéressés par le thème des cryptoactifs d'approfondir leurs connaissances à travers cette bibliographie indicative.

Sources documentaires en français

1 / Livres

Blockchain et monnaies numériques : l'avènement de l'économie en temps réel

Enée Bussac
Dunod – 2022

Bitcoin et autres crypto-monnaies : Bien comprendre avant d'investir

Editions Larousse – 2022

Cryptoactifs : une menace pour l'ordre monétaire et financier

Céline et Nadia Antonin – Préface de Philippe Aghion
Economica 2025

2 / Articles

Monnaies digitales : du mythe aux projets innovants

Christian Pfister
Bulletin de la Banque de France – Juillet-Août 2020 – n°230/1 – Site internet de la Banque de France

L'émergence du bitcoin et autres cryptoactifs : enjeux, risques et perspectives

Banque de France – Focus n°16 – 5 mars 2018 – Site internet de la Banque de France

Monnaies numériques de banque centrale

Banque de France – ABC – Mot de l'actu – Site internet de la Banque de France

Monnaie digitale de banque centrale et paiements innovants

François Villeroy de Galhau - Gouverneur de la Banque de France
Discours lors des journées ACPR - Paris, le 4 décembre 2019
Site internet de la Banque de France

Monnaies et paiements à l'ère numérique : innovations et défis

François Velde - Banque Fédérale de Réserve de Chicago
Banque de France - Revue de la Stabilité Financière - Avril 2016 - pages 117 à 123
Site internet de la Banque de France

Le Bitcoin

L'éco en bref – ABC de l'économie - Site internet de la Banque de France

Les banques centrales et le bitcoin

Marie Charrel - Le Monde - 26 et 27 Novembre 2017 - page 12

Gare aux fausses crypto-monnaies

Julien Bouissou - Le Monde - 29 janvier 2018 - page 1

Le paradis perdu des « mineurs » de crypto monnaies

Olivier Mougeot - Le Monde – 19 mars 2018

Les banques veulent empêcher leurs clients de spéculer sur le Bitcoin

Les régulateurs vont durcir la surveillance des plates-formes de change

Les Echos – 27 février 2018

Le plan Trump pour faire des Etats-Unis la « capitale mondiale » des crypto-monnaies.

Samir Touzani - Les Echos – 27 janvier 2025

Après la chute de l’empire FTX, quelle régulation pour la monnaie numérique ?

(15/11/2022)

Crypto-monnaies : peut-on leur faire confiance? (13/02/2025)

Publicsenat.fr – Rediffusions

Sources documentaires en anglais

1 / Documents

CBOE Bitcoin Futures – The beginner’s guide to bitcoin futures

Chicago Board Options Exchange Web Site

CBOE XBT Futures Newsletter

Chicago Board Options Exchange Web Site

Cryptoast.fr

2/ Articles

The Digitalization of Money

Markus K. Brunnermeier, Harold Jones, Jean Pierre Landau

NBER Working Paper Series - September 2019

National Bureau of Economic Research – NBER Website

Central Bank Digital Currencies

Committee on Payments and Market Infrastructures – Markets Committee

Bank for International Settlements – March 2018 – BIS Website

Central Bank Crypto-currencies

Morten Bech, Rodney Garatt

BIS Quarterly Review – September 2017 - BIS Website

Money in the Digital Age: What Role for Central Banks?

Lecture by Augustin Carstens – BIS General Manager

House of Finance - Goethe University- Frankfurt - 6 February 2018 - BIS Website

In Search of Gold: Exploring Central Bank Issued Digital Currency

Geoff Bascand – Deputy Governor

Reserve Bank of New Zealand – 26 June 2018

Next Generation Correspondent Banking

BIS Bulletin – N°87 – 30 May 2024

Stablecoin Growth – Policy Challenges and Approaches

BIS Bulletin – N°108 – 11 July 2025

Tokenisation of Government Bonds: Assessment and Roadmap

BIS Bulletin – N°107 – 10 July 2025

3/ Statistiques des marchés de cryptoactifs

Coinmarketcap

REMERCIEMENTS

Nous remercions du fond du cœur les personnes ci-après mentionnées pour leurs contributions et encouragements exceptionnels dans la réussite de la conférence et du séminaire, qui portait sur les évolutions du cadre macroéconomique et leurs enjeux pour le secteur bancaire.

- Dr. Lindiwe MAKUBALO (Afrique du sud)
- Mme Léocadie VOUMBY (Congo)
- Pr. Dosithée NGO BEBE (R.D. Congo)
- Dr. André Arsène BITA-FOUDA (Cameroun)
- Mme Thandekile MOYO (Zimbambwe)
- Mme Naiz MAVURA (Tanzanie)
- M. Godwin UBONG AKPAN (Kenya)
- Pagesafrik (www.pagesafrik.com)
- Pr. Rufin-Willy MANTSIE (Congo)
- M. Lénine Mbye (Congo)
- Chief Dr. Jobel NGOUA-ELEMBE (Cameroun)
- M. Urbain MOUNGUENGUI (Congo)
- Ing. Junior MAVOUNGOU MOREAU (Congo)
- Ing.e Cécilia BOUITHY- NTOUALA, www.gelviedigital.com (Maroc)
- Ing. Bel-Clément MAVOUNGOU K. TCHIGNOUMBA (Congo)
- Ing. Béranger Damase BOUITHY-TCHIGNOUMBA (Congo)
- Mme Marlène MPASSI (Congo)
- Mme Maria DA SILVA (Congo)
- M. Florent SOGNI NZAHOU (Congo)
- Présence Economique (www.presence-eco.info)
- M. Fabé Rémy HYMBOUD (Congo)
- M. Eliezer MAMBOU (Congo)
- M. Nathan BOUYOU-BOUITI (Congo)
- M. Martin TCHIBINDA (France)
- M. Jean Blaise VOUMBY (France)
- M. Jean Pierre N'DALA TCHICAYA (France)
- M. Serge Damase BOUITHY (France)
- Mme Marguerite KAMBISSI-NTOUALA (Congo)
- M. Childéric NDALA (Congo)
- M. Roland Damase BOUITHY (Congo)
- M. Pascal MOUHOUELO (Congo)
- M. Samuel BOUITHY (Congo)
- Ing.e Evelyne MAVOUNGOU TSONGA (Canada)
- M. Jean Bonnard MASSANGA (Congo)
- Dr. Louis Régis DOSSOU-YOVO (Congo)
- M. Yves LIKUND (Cameroun)
- Col. Dickens SAMBA (Congo)
- M. Yvon Richard ASSANDI (Congo)
- M. Blanchet BANDU-SAMBA (Congo)
- M. Lionel Pim BOBIANGA (Congo)



Accueil Politique Economie Environnement Science & Technologie Société Culture Sports International ACI TV

Accueil > Economie

ECONOMIE DEPÊCHE

Congo/Finances : Tenue prochaine d'un séminaire sur les évolutions du cadre macro-monnaétaire

By Blanchard Boté Octobre 24, 2025

83 0



DERNIÈRES PUBLICATIONS

ASSOCIATION
Brazza/Associations : L'Af soutient les actions du Président Denis Sassou N'Guesso en faveur de l'éducation

EDUCATION
Congo/Education : Plus de 6 000 élèves attendus dans un cadre rénové au Complexe scolaire de la Liberté

ECONOMIE NUMÉRIQUE
Afrique/Numérique : Luc Missidimbanzi officialise sa candidature au poste de Secrétaire général de l'UAT

SOCIÉTÉ
Congo/Santé : Appel à une

Économie

Monnaie électronique : Brazzaville accueille une conférence sur les crypto-actifs et les mutations du cadre macro-monnaétaire

Jeudi 23 Octobre 2025 - 14:30

Abonnez-vous

Partager : J'aime 0 Post

Lire aussi :

Économie
> Infrastructures : le PAPN accueille le premier navire de plus de 15 000 conteneurs

Économie
> Téléphonie mobile : seuls 9,13% des cartes SIM correctement activées au Congo

Le monde de la finance et de l'économie se donne rendez-vous à Brazzaville pour un double événement d'envergure, du 28 au 31 octobre, avec la tenue d'une conférence-débat suivie d'un séminaire professionnel.



Initiés par le cabinet BT Integral Consulting (BTIC), les rendez-vous économiques réuniront experts internationaux, universitaires, cadres de banques et décideurs publics autour des grandes transformations monétaires et financières du moment.

La première étape de cette rencontre prévue pour le 28 octobre prendra la forme d'une conférence-débat sur le thème « *L'essor des marchés de crypto-actifs : innovation majeure ou dernier avatar de la finance virtuelle ?* ».

Un moment d'échange visant à répondre à une série de questions cruciales; notamment l'explosion des crypto-actifs observée depuis une quinzaine d'années marque-t-elle une avancée durable dans le domaine financier, ou s'agit-il d'une simple bulle spéculative ?

Entre innovation financière, crypto-monnaies et mutations macroéconomiques, cet événement ambitionne d'offrir à Brazzaville un espace de réflexion de haut niveau sur l'avenir du secteur bancaire africain dans un monde en pleine transformation.

CONGO LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Inauguration demain du Complexe scolaire de la Liberté

Édition Kinshasa

Éd. Bassin du Congo





Airtel Money CG et Airtel Congo B

29 octobre 2025

Conférence sur l'essor des marchés des cryptoactifs — Brazzaville, 28 octobre 2025... En voir plus



ECONOMY

Crypto Assets Stir Brazzaville: High-Level Summit

By CONGO TIMES — 23 October 2025 4 Mins Read

Share icons for Facebook, X, Pinterest, LinkedIn, and Print.



ECONOMY NEWS



Brazzaville Engineer Seeks Top African ICT Role

By CONGO TIMES — 24 October 2025

Brazzaville Ceremony Launches a Continental Ambition Late afternoon light bathed the conference hall in Brazzaville...

Diaspora Devils Shine as Larnaka and Lausanne Lead Europa Chase
24 October 2025

Pointe-Noire Welcomes Giant 15 000-TEU Vessel
24 October 2025





Photo de famille avec la presse à l'issue du petit déjeuner offert par les organisateurs, en prélude à la tenue de la conférence

DEROULEMENT DE LA CONFERENCE



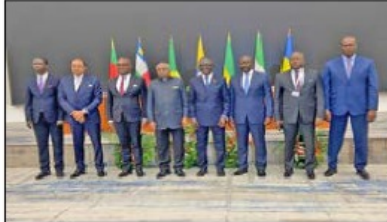


Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

ECONOMIE

L'UEAC adopte un budget 2026 axé sur la transparence et l'intégration

Le Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) a adopté, le 31 octobre 2025 à Brazzaville, le budget communautaire pour l'exercice 2026. Il a été arrêté à 85,9 milliards de francs CFA, soit une hausse de 2,42 % par rapport à celui de 2025. Il traduit la volonté des États membres de renforcer la bonne gouvernance et de soutenir les projets d'intégration régionale.



Les ministres de l'UEAC

Présidée par M. Ludovic Ngatsé, ministre congolais de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, la 44^e session ordinaire du Conseil des ministres s'est tenue en présence de M. Balthazar Engonga Edjo'o, président de la Commission de la CEMAC, et des délégations du Cameroun, du Congo, du Gabon, de Guinée équatoriale, du Tchad et de République centrafricaine, les six États membres de la CEMAC. Placés sous le thème « Vers la mise en œuvre du budget-programme pour promouvoir la bonne gouvernance communautaire », les travaux ont porté sur la transparence financière, la maîtrise des dépenses et la consolidation des politiques économiques communes. Parmi les décisions prises, le

Conseil a approuvé la création d'un comité d'audit communautaire, présidé par la République du Gabon, et a exhorté la Commission à finaliser les manuels de procédures pour toutes les Institutions communautaires. Les ministres ont également adopté le rapport de surveillance multilatérale 2024 et validé les orientations économiques 2026, visant à renforcer la convergence macroéconomique entre les États membres. Le projet CAPES (Système africain de pipelines) a été reconnu comme projet intégrateur prioritaire dans le domaine de l'énergie. Le Conseil a également encouragé la mise en œuvre du free roaming dans l'espace CEMAC, afin de faciliter la

communication et la mobilité des citoyens.

Clôturant les travaux, M. Ludovic Ngatsé a salué « la qualité des échanges et la volonté commune de faire avancer l'intégration régionale », tout en appelant à « traduire les résolutions en actions concrètes au bénéfice des populations ». Une motion de remerciements a été adressée à M. Denis Sassou Nguesso, président du Congo et président en exercice de la CEMAC, pour son engagement constant en faveur de l'unité et du développement de l'Afrique centrale.

Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

ECONOMIE

Explorer les implications de la montée en puissance des cryptos-actifs

Les cabinets d'études BT intégral consulting (BTIC) et AS conseil RH management ont organisé du 28 au 31 octobre 2025, à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème « L'essor des marchés de crypto-actifs : Innovation majeure ou dernier avatar de la finance virtuelle ? ». Et un séminaire d'information et de formation portant sur « Les évolutions du cadre macro-monnaétaire et leurs enjeux pour le secteur bancaire ». Ces deux activités ont été concentrées sur l'avenir du secteur financier.



Les organisateurs et les participants à la fin de la conférence-débat

Ils ont été animés par Gilles Morisson, expert de renom en monnaie et finance internationale. Pour la conférence-débat, il a été appuyé par le Pr agrégé Hervé Diata, qui a autorisé sur les questions économiques. Ces deux événements ont été initiés par Aurélien Damase Bouity, directeur gérant du cabinet BT intégral consulting (BTIC), spécialiste en stratégie-projets et aide à la mobilisation des ressources. Le but de la conférence-débat était de comprendre et d'explorer les implications de la montée en puissance des crypto-actifs, au regard des interrogations sur leur rôle du système financier mondial et leur potentiel à transformer les pratiques économiques. Les crypto-actifs connaissent une avancée significative ou

avatar de la finance virtuelle. Ces crypto-actifs ont introduit des technologies innovantes permettant d'effectuer des transactions sécurisées, transparentes et sans intermédiaire. Pour les confédérés, les crypto-actifs sont une alternative au système financier centralisé. Ils baissent le pouvoir des banques et des gouvernements par des transactions financières. Les crypto-actifs ont permis l'émergence de nouveaux modèles économiques qui transforment les échanges et transcriptions numériques. C'est dire que les nouvelles innovations remplacent les anciennes techniques en créant une nouvelle dynamique économique. Le système financier pourrait fonctionner de manière indépendante des activités économiques traditionnelles sans intervention

de l'autorité monétaire. Quant au séminaire, il s'est penché sur les évolutions cadre macro-monnaétaire. Cela a été l'occasion d'analyser les changements macro-monnaétaires récents au niveau local et international. Ces évolutions macro-monnaétaires sont marquées par les politiques accommodantes et le programme d'assouplissement quantitatif initiés par les banques pour soutenir les économies. Gilles Morisson a rassuré que « les crypto-actifs sont purement virtuelles et ne servent qu'à diversifier les portefeuilles. Cette nouvelle perspective qui ambitionnait au départ d'être la nouvelle monnaie, mais dans les faits sert très peu de monnaie dans les échanges ».

Philippe BANZ

DROITS HUMAINS

Sécuriser les terres des peuples autochtones

Le Réseau régional des peuples autochtones d'Afrique centrale (REPALEAC), en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a organisé, du 29 au 31 octobre 2025 à Brazzaville, un atelier visant à renforcer les droits des peuples autochtones pour leur développement durable.



Joseph Itongwa Mukumo, coordonnateur régional du REPALEAC

La rencontre a regroupé des participants venus de huit pays d'Afrique centrale. Ils ont échangé sur les droits traditionnels d'occupation des terres par les peuples autochtones qui constituent pour eux une valeur. Constat au terme des débats : ces terres ne sont ni sécurisées, ni protégées. Ces espaces sont vulnérables et exposés à d'autres usages, comme l'expropriation, la déforestation et l'exploitation abusive. Pourtant, les scientifiques ont prouvé que les terres et les territoires des peuples autochtones, la biodiversité et les écosystèmes forestiers sont bien protégés, non seulement par leurs propres efforts à travers les liens traditionnels, mais aussi par les substances culturelles et les pratiques. Pour espérer des bénéfices environnementaux de cette biodiversité, leurs droits doivent être respectés. L'une des mesures adoptées est celle de voir les ressources naturelles, tels que les écosystèmes forestiers et la biodiversité de l'Afrique centrale, être bien gérées et conservées avec la contribution des peuples autochtones, et les communautés locales à leur côté.



Les participants pendant les travaux

Joseph Itongwa Mukumo, coordonnateur régional du REPALEAC pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, a rappelé qu'un des piliers de la gestion durable de l'environnement, « c'est notre stratégie, dont l'un des principaux axes est la sécurité foncière avec plusieurs piliers, dont la cartographie des espaces où vivent les peuples autochtones, l'identification de toutes les pratiques et des ressources potentielles dans

ses zones et de voir comment les sécuriser. Cet atelier nous a permis de définir, dans le cadre du partenariat avec la FAO, les priorités et les actions qu'on peut mener ensemble avec un partenaire de taille comme la FAO pour aboutir aux actions de sécurisation des peuples autochtones. La sécurisation revient à l'Etat. Nous comptons sur notre partenariat avec la FAO ».

Philippe BANZ



AVIS DE RADIATION DE DORIS MARINE SUCCURSALE DU CONGO

«DORIS MARINE»
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40 581,69 EUROS
SIEGE SOCIAL: 18 BOULEVARD SERGENT TRIAIRE «LE NEULLY»
3000 NIMES SOUS LE NUMERO 327 517 504 RCS

En vertu de la demande de cessation totale d'activité, en date du 24 septembre 2025, il a été prononcé la radiation de **DORIS MARINE** succursale du Congo. Aux termes des décisions prises par l'associé unique de Doris Marine succursale du Congo, en date du **24 septembre 2025** enregistré à Pointe-Noire centre le 17 octobre 2025, sous le numéro n°83 13, Folio 195/36, il a été décidé de la radiation de Doris Marine succursale du Congo. Dépôt du procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le **20/10/25**, enregistré sous le numéro **CG-PNR-01-2014-B21-00108**. Mention modificative a été portée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **N°CG-PNR-01-2025-R-00079**.

Conseil Juridique et Fiscal - Agrément CEMAC n° CF129
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo

INTERNATIONAL-GROUP TÉLÉVISION (ITV)

BRAZZAVILLE : UNE CONFÉRENCE D'ENVERGURE POUR DÉCRYPTER L'ESSOR DES MARCHÉS DE CRYPTOACTIFS AU CŒUR DU DÉBAT, ENTRE INNOVATION ET MUTATION FINANCIÈRE.



Une ouverture placée sous le signe de l'innovation, dans son mot d'ouverture, **M. Aurélien BOUTHY**, maître de cérémonie et co-organisateur de la rencontre, a souligné que cette conférence marque « un point de départ d'une dynamique constructive, au service d'un Congo innovant et tourné vers l'avenir ».

Le scientifique **Aurélien BOUTHY**, a rappelé l'urgence pour les acteurs économiques congolais de s'approprier les enjeux liés à la digitalisation financière, afin de mieux anticiper les mutations à venir.

Des échanges riches entre experts congolais et internationaux, les discussions ont été animées par deux conférenciers de haut niveau : **M. Gilles Morisson**, expert international et ancien Directeur adjoint de la Banque de France, et le **Professeur Hervé DIATA**, éminent économiste congolais.

Les deux intervenants ont croisé leurs analyses sur les perspectives et les risques liés aux cryptoactifs, évoquant notamment la nécessité de régulation, la transparence des transactions et la question de la confiance dans un univers numérique décentralisé.

Sous le thème évocateur « **Innovation majeure ou dernier avatar de la finance virtuelle ?** », s'est tenue à Brazzaville, une conférence d'envergure consacrée à l'essor des marchés de cryptoactifs.

L'événement, organisé conjointement par **BT Intégral Consulting** et **AS Conseil RH Management**, a réuni près de 200 participants, parmi lesquels des dirigeants de banques, des chefs d'entreprise, des cadres du secteur public et des universitaires, venus débattre de ces nouveaux instruments financiers qui redessinent les contours de l'économie mondiale.



Selon **M. Morisson**, les cryptoactifs représentent « une transformation profonde de la finance, à la croisée de la technologie et de la confiance économique ».

Le **Professeur DIATA**, quant à lui, a insisté sur la nécessité pour l'Afrique, et particulièrement pour le Congo, « d'intégrer ces innovations dans une stratégie nationale inclusive et sécurisée ».

Intervenant au nom du bureau d'études **EDAU Congo SCP**, que dirige **M. Gervais Aurélien DIBANTSA**, et co-organisateur de la conférence, son Représentant a affirmé que

« les cryptoactifs ne sont pas une mode : ils incarnent un changement de paradigme dans notre rapport à la valeur, à la confiance et à la transparence ».

L'homme du bureau **EDAU** a par ailleurs salué la participation active des différents acteurs économiques, témoignant d'un intérêt croissant pour ces nouveaux leviers de développement financier.

Cette conférence qui a annoncé une série de séminaires du même sujet, est au-delà de sa portée académique, s'impose comme un signal fort : celui d'un Congo prêt à s'inscrire dans la révolution digitale mondiale, tout en préservant sa souveraineté économique.

Finances numériques : les crypto-actifs, une monnaie virtuelle aux multiples enjeux économiques

Les cabinets de conseil BT intégral consulting (BTIC) et As Conseil management ont organisé, le 28 octobre à Brazzaville, une conférence-débat sur l'essor des marchés des crypto-actifs. Il en est ressorti que l'évolution fulgurante de cette monnaie virtuelle procure des enjeux majeurs dans le développement du système économique et bancaire de l'Afrique.



La conférence-débat a été animée par Gilles Morisson, expert en la matière, sur le thème « L'essor des marchés des crypto-actifs : innovation majeure ou dernier avatar de la finance virtuelle ».

Développant son exposé, le spécialiste a indiqué que les crypto-actifs sont des actifs numériques virtuels dont la valeur repose sur la cryptographie et une technologie de type blockchain. Ils ne constituent pas, a-t-il indiqué, une monnaie légale et ne sont pas garantis par une autorité centrale comme une banque. Leur valeur fluctue en fonction de l'offre et de la demande, et présente des risques en matière de volatilité.

Le but de cette conférence-débat était de réfléchir sur l'évolution fulgurante de cette monnaie électronique dans le monde, de mesurer ses enjeux à l'ère du numérique afin de permettre à l'Afrique en général, et au Congo en particulier, de tirer profit de cette technologie nouvelle en vue de renforcer les économies et les systèmes bancaires.

« Ce qui nous intéresse ici c'est ce que cette révolution financière va apporter dans le développement du Congo et de l'Afrique. Il s'agit aussi de comprendre si l'usage des crypto-actifs va nous emmener vers la fin de l'intermédiation financière. Il est aussi question de comprendre si cette technologie financière va nous conduire à la fin des monnaies fiduciaires », a indiqué le Pr Hervé Diata qui a assuré la modération.

Finances numériques : les crypto-actifs, une monnaie virtuelle aux multiples enjeux économiques



Lors de cette rencontre, les experts ont débattu de l'évolution de cette technologie financière en Afrique. Ils ont réfléchi, à cet effet, sur les mécanismes à mettre en œuvre pour utiliser les crypto-actifs au profit du développement économique, financier et bancaire de l'Afrique en général, et celui du Congo en particulier.

Dans le fond, Gilles Morisson a fait savoir qu'il existe plusieurs crypto-actifs dont trois sont les plus essentiels dans la gestion de cette monnaie électronique. Il s'agit, en premier, du Bitcom, encore appelé BTC, dont la capitalisation atteignait 1,995 milliard de dollars en février dernier ; l'Ethereum, qui lui, se situe en deuxième position avec une capitalisation de 327 milliards de dollars à la même date.

Le dernier crypto-actif, a-t-il renchéri, s'appelle le XRP (Société Riple), 145 milliards de dollars de capitalisation à cette même date échu.

Dans son exposé, l'expert a abordé sept points essentiels qui ont permis aux nombreux participants présents, dont les étudiants, de comprendre la problématique des crypto-actifs.

Ces débats ont été focalisés, entre autres, sur les marchés de crypto-actifs et leur développement ; les crypto-actifs à caractère monétaire sont-ils des monnaies? ; l'intégration des marchés de crypto-actifs à la sphère financière ainsi que les risques liés au développement des marchés des crypto-actifs à la sphère financière. Cette conférence-débat est suivie d'un séminaire de deux jours sur les « *Evolutions du cadre macro-monnaire et leurs enjeux pour le secteur bancaire* ».













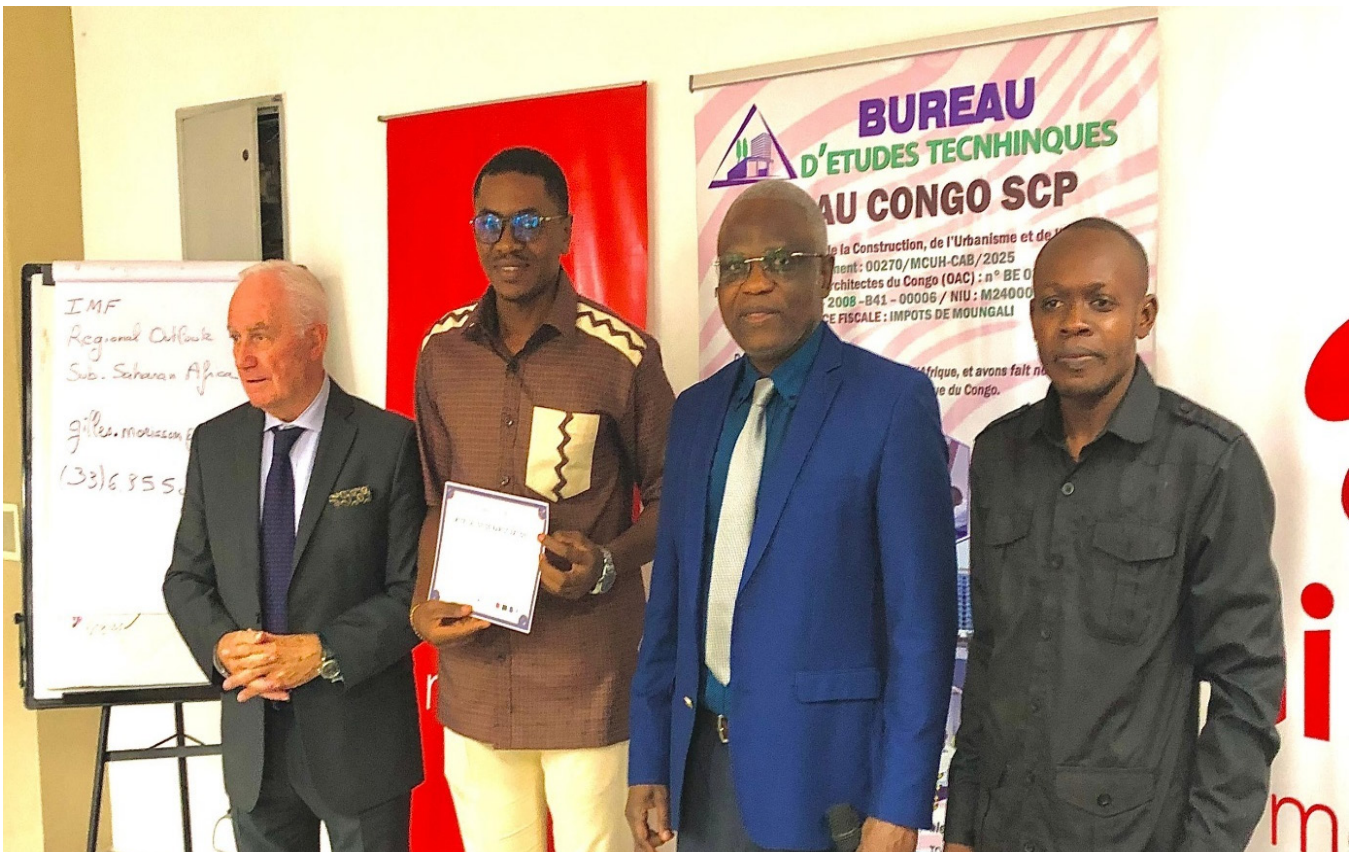




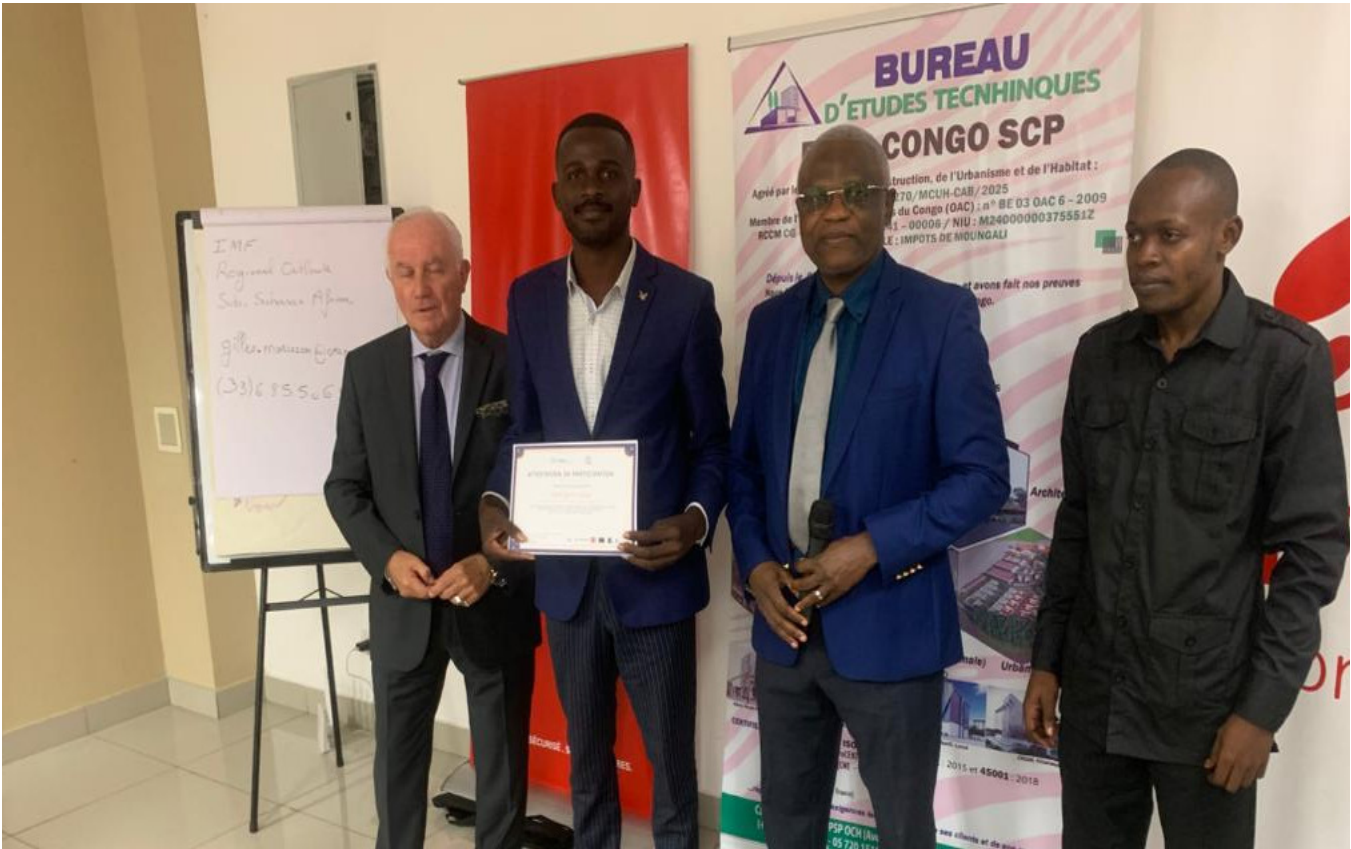
DEROULEMENT DU SEMINAIRE













CONFÉRENCE

L'ESSOR DES MARCHÉS DE CRYPTO-ACTIFS: INNOVATION MAJEURE OU DERNIER AVATAR DE LA FINANCE VIRTUELLE ?

**REJOIGNEZ - NOUS
A BRAZZAVILLE**



Conférencier

Gilles MORISSON
Expert en monnaie et finance internationale
Ancien Directeur Adjoint de la banque
de France



Modérateur

Professeur Hervé DIATA
Agréé des facultés de
sciences économiques



Co-Organisateur, MC
Aurélien Damase BOUITHY
MBA Banque & Finance

**28 OCT
2025
8H45**

Séminaire

**LES EVOLUTIONS DU CADRE
MACRO-MONETAIRE ET LEURS
ENJEUX POUR LE SECTEUR BANCAIRE**

**29,30,31 OCT
2025**

PEFACO HOTEL MAYA MAYA

+242 06 655 02 98 / 05 692 12 12

E-mail : conf.cfacontacts@gmail.com



Les crypto-actifs : avancée significative ou simple bulle financière ?

Séminaire :

LES ÉVOLUTIONS DU CADRE MACRO-MONÉTAIRE ET LEURS ENJEUX POUR LE SECTEUR BANCAIRE



Partenaire platinum

BRAZZAVILLE, 29,30,31 OCT. 2025



BTIC
BT INTEGRAL CONSULTING
 Stratégie - Projets - Financements

BT INTEGRAL CONSULTING

Nos métiers :

- ✓ Management Stratégique
- ✓ Gestion de Projets
- ✓ Mobilisation des Ressources
- ✓ Formations Professionnelles

BTIC, des solutions stratégiques sur mesure

+242 05 512 20 80

btintegralconsulting@gmail.com

btintegralconsulting.com

AS CONSEIL
 RH & Management | Formation

BTIC
 BT INTEGRAL CONSULTING

CONFÉRENCE

**L'ESSOR DES MARCHÉS DE CRYPTO-ACTIFS :
 INNOVATION MAJEURE OU DERNIER AVATAR
 DE LA FINANCE VIRTUELLE ?**

**REJOIGNEZ-NOUS
 À BRAZZAVILLE**

**28 OCT 2025
 8H45**

Séminaire

**LES ÉVOLUTIONS DU CADRE
 MACRO-MONÉTAIRE ET LEURS
 ENJEUX POUR LE SECTEUR BANCAIRE**

29, 30, 31 OCT 2025

PEFACO HOTEL MAYA MAYA
 +242 04 056 60 33 / 05 512 25 65
 E-mail : conf.fctacocontacts@gmail.com

Les crypto-actifs : avancée significative ou simple bulle financière ?





BT INTEGRAL CONSULTING
Stratégie - Projets - Financements

AS CONSEIL
RH & Management | Formation

CONFÉRENCE

Brazzaville, 28 octobre 2025

**L'ESSOR DES MARCHÉS DE CRYPTOACTIFS
INNOVATION MAJEURE OU DERNIER AVATAR
DE LA FINANCE VIRTUELLE?**

RAPPORT DE SYNTHÈSE



Conférencier
Gilles MORISSON

Modérateur
Professeur Hervé DIATA

Rapporteur
Aurélien Damase BOUHTY



FAITES NOUS CONFIANCE

Vos rêves prennent
forme avec nous !!!

📍 08 Rue des armateurs | 🌐 www.ctg.cg | 📞 +242 06 431 80 80
Mpila - Brazzaville

